### République française

#### **ARDECHE**

## **USCLADES ET RIEUTORD - Commune**

### Séance du 17 mars 2025

Membres en exercice :

Date de la convocation: 11/03/2025

11

dix-sept mars deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est

réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien BOURDELY

Présents: 9

<u>Présents</u>: Monsieur Sébastien BOURDELY, Monsieur Joseph

Votants: 10

ARZALIER, Monsieur Jean CHALLEAT, Monsieur Jean-Louis GUILLERMIN, Monsieur Bernard HILAIRE, Monsieur Denis JOURDAN,

Pour: 10

Monsieur Jean-Paul MEJEAN, Monsieur Louis OLLIER, Monsieur

Jean-Marie ROUX

Contre: 0

Représentés: Madame Solène MOUNIER représentée par Monsieur

Joseph ARZALIER

Refus de vote

Excusés:

Abstentions: 0

**Absents:** Madame Nathalie BREYSSE-BRUN

Secrétaire de séance: Monsieur Denis JOURDAN

# Obiet: Participation aux frais de voyage scolaire : école St-Cirgues-en-Montagne - DE 2025 008

M. le Maire fait part au conseil municipal de la demande de l'association des parents d'élève de St-Cirgues -en -Montagne demandant la participation de la commune pour les frais du voyage scolaire qui est prévu du lundi 31 mars 2025 au vendredi 4 avril 2025 à Palavas les flots Le coût total du voyage s'élève à 15 158 euros

5 enfants de la commune sont inscrits à l'école primaire de St-Cirgues-en-Montagne.

M. le Maire propose que la commune participe aux frais de ce voyage scolaire à hauteur de 250 euros soit 50 euros par enfant

Après avoir délibéré le conseil municipal DECIDE

-D'allouer 250 euros à l'école de St-Cirgues-en-Montagne

Cette somme sera inscrite au budget 2025

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Certifié conforme au registre des délibérations.

Le 17/03/2025

Le Maire : Sébastien BOURDELY

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025 **S**<sup>2</sup>**L** 

Publié le

ID: 007-210703260-20250317-DE\_2025\_008-DE

Le secrétaire de séance : Denis JOURDAN

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_ et publié ou notifié